



BRITISH COLONIAL

Fire Insurance Company

MONTREAL

Rapport de la Septième Assemblée Générale Annuelle

La septième assemblée générale annuelle des actionnaires de la British Colonial Fire Insurance Company a eu lieu aux bureaux de la Compagnie, 2 Place d'Armes, Montréal, le mercredi, douzième jour de février 1919.

Le rapport suivant fut présenté aux actionnaires :—

Ce compte rendu est le meilleur qui vous ait été présenté depuis le commencement des opérations de la Compagnie.

Les revenus en primes accusent une augmentation de \$54,476.44 sur le dernier exercice, et les revenus de toutes sources ont augmenté de \$95,965.17.

Les recettes totales ont été de \$411,565.04 et les déboursés de \$397,958.91.

L'Actif total est de \$1,178,102.21 et le passif aux porteurs de polices de \$155,293.69.

La Compagnie a souscrit \$25,000. à l'Emprunt de la Victoire et a placé \$8,200., sur obligations municipales.

Vous avez tous appris le décès de notre collègue, l'honorable Ernest F. de Varennes. Nous avons perdu un ami sincère, et quoiqu'il ne faisait partie du conseil que depuis une année, il s'était toujours dévoué aux intérêts de notre Société depuis sa formation.

Nous désirons exprimer la joie que nous cause la cessation des hostilités et la glorieuse victoire des armées des nations alliées.

La demande pour les matières premières nécessaires à la reconstruction des pays dévastés et au remplacement du matériel détruit sera considérable dans les années qui suivront, et le Canada étant favorisé sous ce rapport, notre commerce avec l'étranger s'accroîtra prodigieusement. Il nous viendra, en outre, un grand nombre d'immigrants et les travaux à faire pour développer notre pays causeront une ère de prospérité sans précédent. La reprise des travaux de construction amènera une augmentation dans les revenus en primes de notre Compagnie, et en vue de sa position financière et de l'aide qu'elle recevra de ses agences établies dans tout le pays elle pourra bénéficier des conditions nouvelles.

Nous désirons exprimer nos remerciements au personnel et aux représentants de la Compagnie pour l'intérêt qu'ils lui portent, et nous sommes confiants qu'ils continueront à remplir leurs devoirs consciencieusement.

En conclusion, vos Directeurs se déclarent satisfaits des opérations de la Compagnie, et j'ai le plaisir de proposer que le rapport général soit adopté.

Le tout respectueusement soumis,

I. L. LAFLEUR, Président.

Le rapport fut adopté unanimement.

Il fut ensuite unanimement résolu que les actionnaires suivants soient élus membres du conseil d'administration pour l'année courante : MM. I. L. Lafleur, J. B. Morissette, Nap. Drouin, l'Hon. Adélard Turgeon, J. E. Emile Léonard, l'Hon. J. Eug. Roberge, D. O. E. Denault, Eusèbe Huard, L. H. Desjardins, J. Léon Patenaude, Michel Propper, Jean Spycket, Vicomte de Jessaint, Luzarche d'Azay, Dupont-Descat.

A une assemblée subséquente les administrateurs suivants furent élus : Président, I. L. Lafleur, Vice-Président, J. B. Morissette ; Directeur Théodore Meunier.